

100
Jahre

Gehörlosen-
und Sportverein
Zürich

Oerlikonerstrasse 98
8057 Zürich

www.gsvz.ch
Mail: nejlahelbling@gsvz.ch



Tournoi international mixte de Volleyball Sourd à Herliberg/Zurich, Suisse

Après une longue pause, notre équipe mixte de Volleyball Sourd de Zürich souhaite reprendre l'organisation des tournois de Volleyball à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du GSVZ.

Notre objectif est d'organiser un tournoi chaque année afin d'entretenir les contacts et de promouvoir la pratique de ce sport.

Cette année, le tournoi aura lieu le samedi 11 juin 2016. Je souhaite ainsi offrir à chacun la possibilité de reprendre le Volleyball et vous invite tous vivement à y participer.

Lieu : Sportanlage Langacker, Sportweg, 8704 Herliberg.

Date : samedi 11 juin 2016

Durée : prévue de 8.00 à 18 heures.

Règlement : sera délivré après inscription

Événement : le programme sera envoyé 3 semaines avant le début du tournoi

Frais d'inscription : CHF 150.- par équipe (dépôt de CHF 50.- incl.)

Assurance : à la charge des participant(e)s

Date limite d'inscription :

30 avril 2016. Organisatrice Nejla Helbling, Email: nejlahelbling@gsvz.ch
(IBAN CH51 0900 0000 8002 9869 8, GSVZ, Christian Matter, Postfach 78, CH-8932 Mettmenstetten)

-----Bulletin d'inscription-----

Tournoi de volleyball à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de GSVZ

Nom du capitaine : _____

Nom du club : _____

Adresse E-Mail et n° de tél. portable du capitaine : _____

Date : _____ **Signature :** _____

(L'inscription est contractuelle)

Règlement

Licence :

Les équipes peuvent participer au tournoi sans licence de compétition, mais doivent cependant être membres d'une association. La participation au tournoi est ouverte aux personnes sourdes et malentendantes. Seule une personne entendante est admise par équipe. (Cette personne entendante doit avoir un lien professionnel avec le monde des malentendants, par ex. interprète).

Matériel : chaussures de sport à semelle claire

Accessoires :

Tout port d'appareil auditif ou tout autre moyen d'aide à l'audition est formellement interdit pendant le match. Nous refusons le dopage et les drogues !

Participants :

Minimum 3 femmes et maximum 3 hommes sur le terrain.

Code moral :

- ° Nous jouons au volleyball pour le plaisir
- ° Le jeu Fairplay est sollicité face à une équipe clairement plus faible
- ° Les participant(e)s usant de violence contre l'adversaire ne seront pas tolérés dans la compétition et devront être sanctionné(e)s par leur capitaine.
- ° En cas de doute de l'arbitre toute faute devra être reconnue
- ° L'arbitre expliquera sa décision si on lui en fait la demande
- ° Les réclamations nuisent au bon déroulement de la compétition. Prière de s'abstenir.
- ° En cas d'erreur d'arbitrage flagrante, le point sera cédé par l'équipe ayant l'avantage. Le service sera répété.

Règlement :

Compétences : le règlement établi par le comité d'organisation (OK) est applicable pendant toute la durée de la compétition mixte.

Règles du jeu : Chaque participant se soumet aux règles officielles de Swissvolley (www.swissvolley.ch). Tous les points essentiels sont définis dans ce règlement :

Important :

- Hauteur du filet 2m30
- en mixte, franchir la ligne du milieu sera sifflé sans condition
- Les équipes jouent sans libéro

Tenue : maillots uniformes, numérotés de préférence.

Remboursement :

En cas d'annulation ou d'absence lors du tournoi, les frais d'inscription de CHF 150. —ne seront pas remboursés.

Programme :

Groupes de matchs suivis d'une finale... selon le nombre d'équipes inscrites

Assurance : Les participants sont personnellement responsables de leur couverture d'assurance